



CANADA SOCCER

**CHAMPIONNATS
NATIONAUX**

2027 - 2029

APPEL D'OFFRES

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - APERÇU

1.1	INTRODUCTION	3
1.2	À PROPOS DE CANADA SOCCER	5
1.3	CHAMPIONNATS NATIONAUX	6
1.4	PROCÉDURE DE CANDIDATURE	8
1.5	RÈGLES DE CANDIDATURE	11
1.6	COMITÉ D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES	12

PARTIE 2 - NORMES MINIMALES D'ACCUEIL

2.1	INTRODUCTION	14
2.2	RÔLES ET RESPONSABILITÉS	14
2.3	SUBVENTION D'ACCUEIL	17
2.4	DROITS COMMERCIAUX	17
2.5	HÔTELS	20
2.6	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET JOUR DE LA FINALE	23
2.7	EXIGENCES TECHNIQUES	24
2.8	TRANSPORTS	28
2.9	OFFICIELS DE MATCH ET SOUTIEN AUX ARBITRES	29
2.10	ACCUEIL ET ÉVÉNEMENTS SOCIAUX	30
2.11	OPPORTUNITÉS DE REVENUS POUR LES HÔTES	31
2.12	PREMIERS SECOURS/SOINS MÉDICAUX	32
2.13	EXIGENCES ANTIDOPAGE (CCES)	34
2.14	GESTION DE CRISE ET PLAN D'ACTION D'URGENCE	34

PARTIE 3 - DEMANDE D'OFFRE **35**

Toute question relative à ce document ou au processus d'appel d'offres doit être adressée à :

Canada Soccer - 237, rue Metcalfe - Ottawa (Ontario) K2P 1R2
Courriel competitions@canadasoccer.com

PARTIE 1 - APERÇU

1.1 INTRODUCTION

Canada Soccer accepte les propositions des communautés canadiennes pour accueillir les Championnats nationaux de 2027 à 2029 ainsi que les Championnats nationaux juvéniles de 2028 à 2029. Ces événements seront organisés et exécutés par Canada Soccer en collaboration avec le comité d'organisation local (COL) établi par la candidature retenue.

Chaque année, les Championnats nationaux de Canada Soccer se déroulent simultanément dans trois villes hôtes à travers le pays, identifiées par trois groupes d'âge :

- **Trophée Challenge et Trophée Jubilee** : Championnats nationaux de Canada Soccer pour les clubs amateurs masculins et féminins de tout le pays (organisés dans une seule ville).
- **Coupe U-17** : Championnat national de Canada Soccer pour les clubs amateurs U-17 compétitifs de tout le pays.
- **Coupe U-15** : Championnat national de Canada Soccer pour les clubs amateurs U-15 compétitifs de tout le pays.

Les championnats nationaux sont des événements appartenant à Canada Soccer. À ce titre, Canada Soccer supervise tous les aspects de la planification et de la mise en œuvre de ces événements et délègue, par accord écrit, certains aspects de l'organisation et de l'exécution de l'événement au comité d'organisation local. En outre, le COL sera responsable de l'hébergement des équipes, des officiels et des délégués de Canada Soccer, de leur arrivée à leur départ, conformément aux dispositions de la présente demande de proposition. Le COL devra fournir les terrains de compétition et d'entraînement qui répondent aux exigences minimales en matière d'accueil. Avec le soutien de Canada Soccer, le COL a aussi la responsabilité locale de la promotion et de l'engagement communautaire. Le COL devra assumer les responsabilités financières liées à l'organisation des championnats nationaux.

La candidature retenue devra démontrer sa capacité à organiser des événements sportifs nationaux de manière rentable, en mettant l'accent sur l'excellence dans les domaines suivants :

- ✓ Vision et héritage
- ✓ Renforcer la communauté du soccer
- ✓ Expérience des participants
- ✓ Gestion/exploitation d'installations et d'événements
- ✓ Ressources humaines et mobilisation des bénévoles
- ✓ Innovation
- ✓ Potentiel de spectateurs
- ✓ Commanditaires locaux
- ✓ Sport sécuritaire

Comme détenteur des droits, Canada Soccer conserve et contrôle tout l'inventaire commercial des championnats nationaux. Ces droits comprennent, sans s'y limiter, les enregistrements audiovisuels et radiophoniques, les reproductions et les diffusions, le multimédia, les commandites, le marketing et les activités promotionnelles. Il convient toutefois de noter qu'il existe des possibilités de marketing, de promotion et de revenus pour le COL (voir le point 2.11).

Toutes les collectivités canadiennes ont la possibilité de poser leur candidature pour l'organisation des championnats nationaux. Canada Soccer exige que les communautés candidates obtiennent le soutien de l'organisation provinciale/territoriale de soccer, de la ville et d'un club de soccer local. La sélection finale du site pour les Championnats nationaux sera gérée par le Comité d'évaluation des candidatures de Canada Soccer. Les candidatures retenues se verront attribuer l'un des championnats nationaux par le Comité des compétitions de Canada Soccer.



1.2 À PROPOS DE CANADA SOCCER

Fondé en 1912, Canada Soccer est l'organisme national de sport pour le soccer au Canada. Canada Soccer est respecté dans le monde entier et est reconnu par la Fédération internationale de soccer association (FIFA) et le gouvernement du Canada comme l'organisme de régie du sport de soccer au Canada.

Canada Soccer représente tous les intérêts du soccer et assure le leadership, la coordination et la direction dans tous les domaines du sport. Organisme sans but lucratif, Canada Soccer est géré selon un modèle d'entreprise solide par un conseil d'administration bénévole et un personnel professionnel dévoué à temps plein. Les membres de Canada Soccer comprennent les 13 organisations provinciales/territoriales de soccer (OPTS), les clubs professionnels de tout le pays et deux ligues de membres.

ÉNONCÉS DE VISION ET DE MISSION DE CANADA SOCCER

VISION :

Mener le Canada à la victoire et les Canadiens à une vie entière passion pour le football.

MISSION :

Fournir direction à la poursuite de excellence au soccer, à l'échelle nationale et internationale, en collaboration avec ses membres et intervenants.

VALEURS :

Nous mener avec inébranlabilité intégrité. Honnêteté guide nos actions. Nos décisions sont équitables et éthiques. Nous prospérons avec excellence. Notre passion alimente nos performances sur et en dehors du terrain de jeu. Nous sommes redevables à nos parties prenantes. Transparence dirige notre communication. Nous respectons et incluons tous.

OBJECTIFS D'ACCUEIL DE CANADA SOCCER

S'appuyant sur le succès des capacités d'accueil éprouvées de Canada Soccer, ce dernier souhaite continuer à mobiliser les intervenants et les partenaires afin d'amener le soccer amateur de haut niveau dans les municipalités d'un océan à l'autre, dans les provinces et territoires du Canada. Ce faisant, les objectifs de Canada Soccer sont les suivants :

- ✓ Promouvoir le soccer dans tout le pays
- ✓ Susciter l'engouement pour le sport au sein des communautés d'accueil
- ✓ Renforcer sans cesse la visibilité des championnats nationaux
- ✓ Assurer une visibilité et une exposition maximales de la compétition, du sport et de la communauté d'accueil par le biais de la radiodiffusion et des médias.
- ✓ Offrir des possibilités de perfectionnement professionnel et laisser un héritage aux communautés d'accueil qui souhaitent organiser des compétitions nationales.
- ✓ Offrir une occasion de compétition et un environnement exceptionnel pour les joueurs et les entraîneurs
- ✓ Offrir aux officiels de match la possibilité d'exceller au niveau national
- ✓ Attirer des spectateurs à la compétition
- ✓ Garantir une expérience agréable pour tous les participants
- ✓ Déterminer les champions dans les divisions respectives

1.3 CHAMPIONNATS NATIONAUX

DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT

En tant que plus grand événement national de Canada Soccer réunissant des clubs d'un océan à l'autre à l'autre, les Championnats nationaux constituent la principale compétition de soccer amateur du pays depuis plus de 100 ans, la compétition masculine ayant été inaugurée en 1913, la compétition juvénile en 1966 et la compétition féminine en 1982. À tous les niveaux d'âge, les championnats nationaux permettent aux villes hôtes et aux équipes participantes, ainsi qu'aux joueurs, aux entraîneurs, au personnel de soutien, aux officiels et aux bénévoles, de vivre une expérience de soccer enrichissante pendant une semaine.

Les championnats nationaux de Canada Soccer sont organisés chaque année au mois d'octobre dans six divisions et sur trois sites : la compétition adulte pour le trophée Challenge masculin et le trophée Jubilee féminin; la compétition de la Coupe U-17 pour les garçons et les filles; la compétition de la Coupe U-15 pour les garçons et les filles. Les finales canadiennes ont lieu le lundi de l'Action de grâce.

	Divisions adultes 5 jours / 15-18 équipes jeudi à lundi	Divisions juvéniles 6 jours / 24 équipes mercredi à lundi
2027	7 – 11 octobre	6 – 11 octobre
2028	5 – 9 octobre	4 – 9 octobre
2029	4 – 8 octobre	3 – 8 octobre

Sport le plus accessible au Canada, le soccer compte plus de 750 000 joueurs inscrits à travers le pays. En 2025, 580 équipes juvéniles ont participé aux qualifications pour les Championnats nationaux dans les catégories U-17 et U-15, tant chez les garçons que chez les filles. Parmi ce groupe, 12 équipes juvéniles se sont qualifiées dans chacune des quatre divisions, chaque site hôte accueillant 24 équipes qualifiées tout au long de l'événement d'une semaine menant à la finale canadienne le lundi de l'Action de grâce.



De plus amples renseignements sur les compétitions nationales amateurs de Canada Soccer sont disponibles en ligne à l'adresse <https://canadasoccer.com/fr/evenements>.

1.4 PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

Le processus de sélection de la communauté hôte est axé sur un objectif principal : sélectionner meilleure communauté pour obtenir le droit d'accueillir les Championnats nationaux. Canada Soccer se réserve le droit de ne pas attribuer l'événement à l'une ou l'autre des communautés candidates s'il en décide ainsi.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

30 septembre 2026

Date limite à laquelle les communautés candidates potentielles doivent envoyer leur lettre d'intérêt à Canada Soccer. Veuillez noter qu'à partir de cette date, les réponses de Canada Soccer aux questions individuelles soumises par les hôtes potentiels seront communiquées à toutes les communautés candidates.

15 décembre 2026

Date limite à laquelle les communautés candidates doivent envoyer leur dossier de candidature à Canada Soccer en remplissant le formulaire de candidature (voir partie 3).

Décembre 2026

Canada Soccer informe chaque communauté candidate si sa candidature a satisfait aux engagements obligatoires et si sa candidature est acceptée ou non. Canada Soccer fournira les noms des communautés candidates.

Janvier 2027

Les membres du Comité d'évaluation des candidatures de Canada Soccer étudient les

différentes propositions de candidature et notent individuellement chaque thème du dossier de candidature (voir annexe 6).

Février 2027

Le Comité d'évaluation de Canada Soccer recommande au Comité des compétitions de Canada Soccer les meilleures propositions pour accueillir les championnats nationaux.

Février 2027

Le Comité des compétitions de Canada Soccer attribue et annonce les sites sélectionnés et les championnats nationaux qu'ils accueilleront.

LETTRE D'INTÉRÊT

Les communautés candidates intéressées doivent envoyer une lettre d'intérêt à Canada Soccer avant le mercredi 30 septembre 2026 à 15 h (votre heure locale). La lettre doit faire état de l'intérêt de la ville candidate pour l'organisation de l'événement et de son intention de soumettre une soumission de candidature complète. Cette lettre doit être envoyée par voie électronique à competitions@canadasoccer.com

OBLIGATIONS D'ACCUEIL

Chaque manifestation peut être organisée par une fédération provinciale ou territoriale de football, un club ou une municipalité, sélectionnés par Canada Soccer à l'issue d'un appel d'offres. Idéalement, ce sera un regroupement de toutes les parties prenantes concernées qui, dans la pratique, formera un comité d'organisation local chargé de contribuer à la mise en œuvre de la manifestation.

Les communautés candidates doivent satisfaire aux normes minimales énoncées dans le présent document pour organiser les championnats nationaux. Voir la partie 2, *Normes minimales d'accueil*.

Les engagements obligatoires suivants sont exigés de la part de la communauté candidate. Si la proposition ne comprend pas les éléments obligatoires suivants, elle sera rejetée :

- ✓ Proposition avec les réponses à toutes les questions et toutes les annexes demandées (texte existant ne doit pas être modifié).
- ✓ Lettres d'engagement signées par les institutions candidates indiquant le type de soutien qu'elles apporteront à l'événement.
- ✓ Signature du comité de candidature (Modèle de candidature 5)
- ✓ Deux lettres d'appui doivent jointes à votre candidature, comme suit :
 1. Une lettre d'appui de l'association provinciale ou territoriale de soccer, de l'association de soccer ou du club enregistré.
 2. Une lettre d'appui de la municipalité, de l'office du tourisme ou de l'établissement proposé.

1.5 RÈGLEMENTS DE LA MISE EN CANDIDATURE

CONFIDENTIALITÉ

Les informations confidentielles sont définies comme tout document portant la mention « confidentiel » et nécessitant un stockage sécurisé ainsi qu'une reproduction et une distribution limitées. Les communautés candidates potentielles ne doivent pas utiliser ces informations à d'autres fins que la préparation de leur candidature aux championnats nationaux. Les informations confidentielles ne doivent pas être transmises à des parties non impliquées dans le processus, y compris les membres des médias.

PRINCIPE DIRECTEUR

Canada Soccer croit que les procédures pour déterminer la communauté hôte, depuis l'expression initiale de l'intérêt pour la candidature jusqu'à la sélection de la communauté hôte, devraient être basées sur dialogue ouvert et un processus équitable pour toutes les communautés candidates. Ce processus doit être mené dans le respect de l'éthique, y compris, mais sans s'y limiter, des qualités suivantes : équité, ouverture, transparence et respect de toutes les communautés candidates.

DOCUMENT DE CANDIDATURE

Les copies électroniques (soumises en anglais ou en français) doivent être envoyées à competitions@canadasoccer.com au plus tard à 15 h (votre heure locale), le mercredi 16 décembre 2026.

La numérotation de la soumission de candidature doit être maintenue et refléter la même numérotation et le même ordre dans la partie 3 (*soumission d'une candidature*) du présent document. Une table matières doit figurer au début de la candidature.

Le logo de Canada Soccer NE DOIT EN AUCUN CAS être utilisé dans les documents ou supports des collectivités candidates.

COMMUNICATION

Les hôtes potentiels doivent adresser toutes leurs questions par écrit et par courriel à Canada Soccer à l'adresse competitions@canadasoccer.com. Toutes les réponses seront transmises à tous les hôtes potentiels.

Aucune présentation officielle ou informelle de candidature ne sera organisée devant le conseil d'administration de Canada Soccer, le comité des compétitions de Canada Soccer, le comité d'évaluation des candidatures ou le personnel. Le président du comité d'évaluation des candidatures n'adressera aucune invitation spéciale et aucune visite des sites ne sera effectuée avant la décision d'attribution.

Il est interdit d'offrir des cadeaux ou des marques de reconnaissance de quelque nature que ce soit au conseil d'administration de Canada Soccer, au comité des compétitions de Canada Soccer, au comité d'évaluation des candidatures ou au personnel dans le cadre d'une candidature pour l'organisation des championnats nationaux.



1.6 ÉVALUATION DE LA CANDIDATURE

Canada Soccer mettra en place un comité d'évaluation des candidatures chargé d'examiner toutes les candidatures. Chaque membre examinera chaque dossier de candidature et attribuera une note à chaque critère pris séparément.

PONDÉRATION

Les candidatures seront évaluées en fonction des critères suivants :

		Pondération %
1	Contexte Cette section évaluera le contexte de la communauté candidate, y compris le climat, l'expérience des événements, ainsi que les rôles et l'expérience des membres potentiels du COL. <i>Voir les points 1.1-1.4 de la soumission de candidature</i>	5
2	Soutien et partenariats Cette section évaluera les systèmes de soutien engagés et potentiels (y compris les partenaires/intervenants, les gouvernements, les organisations, les institutions, le personnel, l'association provinciale/territoriale de soccer, les clubs locaux, etc. <i>Voir les points 2.1-2.4 de la soumission de candidature</i>	5
3	Installations Cette section évaluera dans quelle mesure les installations proposées satisfont ou dépassent les exigences. <i>Voir les points 3.1-3.4 de la soumission de candidature</i>	30
4	Compétition Cette section évalue l'historique du comité d'organisation de la compétition et évalue les dispositions relatives aux officiels de match. <i>Voir les points 4.1-4.2 de la soumission de candidature</i>	5
5	Finance (incluant la génération de revenus) Cette section évalue dans quelle mesure le modèle financier proposé (revenus et dépenses) répond aux exigences de la compétition. Cela comprend l'évaluation des risques financiers, la diffusion sur le Web et le plan de marketing. <i>Voir les points 5.1-5.3 de la soumission de candidature</i>	15
6	Communication, services d'accueil et autres activités Cette section évaluera le potentiel de spectateurs, l'engagement et la sensibilisation de la communauté, ainsi que les médias et les services d'hébergement. <i>Voir les points 6.1-6.3 de la soumission de candidature</i>	10
7	Organisation des opérations Cette section évalue l'expérience du comité d'accueil et sa capacité à répondre aux exigences opérationnelles et organisationnelles. Cela comprend les aéroports, les transports, les médias, la sécurité, les langues officielles et les opérations technologiques. <i>Voir les points 7.1-7.7 de la soumission de candidature</i>	25
8	Héritage Cette section évaluera les héritages que l'événement laissera aux niveaux local, provincial et national, ainsi que ce qui rend votre communauté unique par rapport aux autres communautés. <i>Voir les points 8.1-8.2 de la soumission de candidature</i>	5
9	Total	100 %

PARTIE 2 - NORMES MINIMALES D'ACCUEIL

2.1 INTRODUCTION

Ce document s'adresse à tous ceux qui envisagent de se porter candidats pour relever le défi d'organiser les Championnats nationaux de Canada Soccer, notamment les associations membres de l'OPTS, les organismes de gestion de destinations, les municipalités, les organisations régionales de football et les clubs. Ce document a été rédigé par Canada Soccer, qui détient les droits et assume la responsabilité générale de ces événements.

Les associations hôtes doivent respecter les normes minimales décrites dans le présent document pour organiser les championnats nationaux. Tout écart par rapport à ces normes doit faire l'objet d'un accord préalable et sera ensuite incorporé dans la convention d'accueil.

L'accueil des championnats nationaux est un moyen efficace pour les communautés d'améliorer leurs installations avec le soutien de leurs municipalités respectives. Il offre des possibilités de développement professionnel au personnel et aux bénévoles impliqués dans l'organisation des compétitions et laisse une impression mémorable et durable de votre communauté ou de votre région aux participants.

2.2 RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Canada Soccer travaille en étroite collaboration avec les comités organisateurs locaux de chaque ville afin d'organiser des championnats nationaux réussis chaque année. Une fois qu'une communauté a été choisie pour accueillir les Championnats nationaux, Canada Soccer produit l'entente d'accueil ainsi que les concepts d'opération qui aident à définir les rôles et les responsabilités de chaque partie.

RESPONSABILITÉS DE CANADA SOCCER

En tant que détenteur des droits des championnats nationaux, Canada Soccer planifie et exécute ces compétitions amateurs nationales. Canada Soccer évalue les candidatures et attribue les championnats nationaux aux associations hôtes par l'intermédiaire du Comité des compétitions de Canada Soccer.

Les fonctions du personnel nommé par Canada Soccer sont énoncées dans le Règlement des championnats nationaux de Canada Soccer (<https://canadasoccer.com/fr/evenements/?>)

Canada Soccer est en outre responsable de ce qui suit :

- ✓ Accords d'accueil
- ✓ Octroi de subventions d'accueil
- ✓ Coordination nationale et diffusion de l'information
- ✓ Réglementation et gouvernance
- ✓ Prestation de services aux sponsors nationaux
- ✓ Assurer la liaison avec les sponsors nationaux en matière de participation, d'activation ou de promotion
- ✓ Aide à la mobilisation des sponsors locaux
- ✓ Mise en place d'un fournisseur centralisé de produits dérivés
- ✓ Signalétique et drapeaux dans les stades
- ✓ Fichiers prêts à imprimer pour une brochure souvenir à trois volets ou un programme
- ✓ Contrats de production pour la diffusion et le streaming
- ✓ Coordination des déplacements des équipes
- ✓ Solution de gestion de la compétition et infrastructure du site web de la compétition sous la bannière CanadaSoccer.com

RESPONSABILITÉS DU COMITÉ DES ARBITRES

La Commission des arbitres de Canada Soccer est chargée en dernier ressort de veiller au respect des normes d'arbitrage appropriées pour toutes les compétitions nationales amateurs. En fonction du lieu, elle peut prendre des dispositions pour que des arbitres provenant d'autres provinces soient désignés aux côtés d'arbitres locaux. Le Comité des arbitres travaillera en étroite collaboration avec le Comité d'organisation local (COL) pour s'assurer que les normes d'arbitrage appropriées sont respectées. Il dispensera une formation et un encadrement avant la compétition, ainsi qu'une évaluation continue pendant celle-ci. La désignation des arbitres pour chaque match est assurée par le superviseur des officiels de Canada Soccer.

RESPONSABILITÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION LOCAL

L'organisateur est chargé d'organiser, d'accueillir et de mettre en place les Championnats nationaux conformément à la convention

d'organisation. L'organisateur doit mettre en place un comité d'organisation local dans les 30 jours suivant la signature de la convention. Le COL mettra en place des contrôles financiers, des budgets et des rapports, y compris un rapport sur l'impact économique. Le COL sera chargé de garantir le financement de l'événement.

Le COL devra créer des concepts fonctionnels pour l'exécution de ses responsabilités afin de s'assurer que les normes sont respectées pour chaque événement. Le COL comprend les personnes qui font que tout fonctionne. Ils s'occupent de tous les détails locaux, y compris (mais sans s'y limiter) :

- ✓ Préparer et gérer le budget de la compétition
- ✓ Préparer les concepts opérationnels fonctionnels pour l'exécution de ses responsabilités afin de garantir le respect des normes pour chaque événement
- ✓ fournir des rapports d'étape réguliers ainsi que des rapports finaux
- ✓ déterminer les sites de compétition et le terrain d'entraînement
- ✓ désigner un agent de liaison chargé de collaborer avec Canada Soccer en ce qui concerne l'hébergement à l'hôtel
- ✓ assurer le transport aérien et/ou le transport local vers le site d'accueil
- ✓ élaborer un plan de transport et un calendrier pour toute la durée de la compétition (y compris le transport terrestre de tous les officiels de match et des équipes de jeunes)
- ✓ mettre en place des services médicaux
- ✓ organiser la cérémonie d'ouverture en collaboration avec la ville hôte et/ou l'office du tourisme local
- ✓ organiser une cérémonie de remise des prix avec Canada Soccer
- ✓ superviser et gérer l'hospitalité et/ou les événements sociaux
- ✓ désigner les officiels de match locaux conformément aux exigences du Comité des arbitres de Canada Soccer
- ✓ superviser et soutenir les bénévoles tels qu'identifiés dans les concepts d'opération (y compris les coordinateurs de terrain)

- ✓ produire un rapport sur l'impact économique et établir un plan de pérennisation qui soutient la communauté locale du soccer
- ✓ Organiser l'entreposage du matériel de l'événement
- ✓ Fournir une infrastructure pour la radiodiffusion

AVANTAGES DE L'ACCUEIL

En organisant les Championnats nationaux en partenariat avec Canada Soccer, vous aurez l'occasion de rehausser le profil du jeu, de faire appel à la cohorte de bénévoles locaux pour soutenir l'événement, d'être reconnu comme un hôte exceptionnel, de proposer des événements qui complètent la compétition et de profiter de l'occasion pour stimuler l'intérêt pour votre région du Canada.

Canada Soccer héberge les pages d'accueil officielles de chaque division de ses compétitions sur le site <https://canadasoccer.com/events/>. Les organisateurs auront la possibilité de promouvoir le site d'accueil et les sponsors locaux sur ces pages web, sous réserve de l'approbation du contenu par Canada Soccer.

De plus, Canada Soccer s'engage à diffuser en direct les matchs disputés sur deux terrains tout au long de la compétition. Cela permet à l'organisateur, ainsi qu'aux sponsors locaux, de bénéficier d'une visibilité à l'échelle nationale pendant toute la durée de la compétition.

2.3 SUBVENTION D'ACCUEIL

Canada Soccer accorde une subvention d'accueil afin de soutenir le comité d'organisation local. En collaboration avec ce dernier, Canada Soccer peut également fixer le montant de la redevance d'accueil à verser par la municipalité locale.

2.4 DROITS COMMERCIAUX

Canada Soccer est propriétaire de tous les droits commerciaux relatifs aux championnats nationaux. Ces droits comprennent, entre autres, les droits d'enregistrement audiovisuel et radiophonique, les droits de reproduction et de diffusion, les droits multimédias, les droits de

commanditaires, de marketing et de promotion et les droits incorporels tels que les logos et emblèmes et les droits découlant de la loi sur le droit d'auteur, qu'ils existent actuellement ou qu'ils soient créés à l'avenir, sous réserve de toute disposition énoncée dans les règlements spécifiques.

L'objectif est d'offrir à tous les participants à la compétition une expérience sportive de haut niveau, digne des championnats nationaux et cohérente sur tous les sites.

Plus précisément, les objectifs de Canada Soccer dans ce domaine seront de développer la marque des Championnats nationaux, de servir les partenaires nationaux de la compétition, de développer des supports de marketing et de fournir une solution de marchandise avec un risque minimal pour le COL.

Pour atteindre ces objectifs en collaboration avec le COL, Canada Soccer s'engage à :

- ✓ Obtenir et gérer le commanditaire national pour chaque événement, ce qui inclut la coordination de toutes les activations et promotions des partenaires avec chaque COL.
- ✓ Soutenir le COL en confirmant que chaque site hôte est exempt de toute signalisation conflictuelle et que toute signalisation non conflictuelle ne dépasse pas 3 pi. x 8 pi.
- ✓ Soutenir le COL pour s'assurer que le titre et la terminologie officiels sont utilisés dans tous les sites locaux.
- ✓ Travailler avec le COL pour s'assurer que le logo de la compétition est utilisé correctement sur toutes les plateformes de marketing et de communication.
- ✓ Élaborer des bannières de bienvenue qui seront exposées sur les sites de compétition et dans les hôtels
- ✓ Élaborer le papier à en-tête officiel de la compétition, les affiches promotionnelles et d'autres supports spécifiques à la compétition.
- ✓ Soutenir la création et la mise en œuvre du concept de vente de billets

DIFFUSION/WEBDIFFUSION

Canada Soccer organisera une diffusion en continu sur les terrains principaux et secondaires de toutes les compétitions. Dans la mesure du possible et en collaboration avec le COL, Canada Soccer cherchera à mettre en place des solutions locales de diffusion en continu pour chaque compétition en dehors du terrain principal.

Le COL est responsable de fournir l'infrastructure nécessaire à la diffusion sur les sites principaux et secondaires. Il s'agit notamment de :

- ✓ Position de la caméra/centre de la plateforme de terrain avec vue dégagée sur la plateforme de terrain pour une meilleure diffusion
- ✓ Un accès à l'électricité ainsi qu'une connexion Internet stable et câblée pour assurer la diffusion
- ✓ Poste couvert pour les commentateurs et les caméramans

SOUTIEN DES COMMUNICATIONS NATIONALES

Canada Soccer est le porte-parole officiel des championnats nationaux. Le COL devra désigner un(e) responsable des communications du site qui assurera la liaison entre les communications nationales et celles du site et qui sera le (ou la) principal(e) contact et agent(e) de liaison en matière de communications sur le marché local.

Le (ou la) responsable des communications du site sera responsable des relations avec les médias locaux pour toutes les questions liées au COL, y compris les sites de compétition, l'incidence sur la communauté locale, le tourisme, les bénévoles, la billetterie, etc.

Les opérations de presse et les relations avec les médias comprennent :

- ✓ Soutien à la communication nationale par le siège de Canada Soccer
- ✓ Fourniture d'un cadre national pour la communication et les relations avec les médias
- ✓ Coordination de la photographie et de la vidéographie locales

Canada Soccer gèrera le site Web officiel de la compètition, y compris les règlements et les ressources, le calendrier et les résultats, les clubs participants, les liens vers les nouvelles, les histoires et les émissions, le classement final, les lauréats et la liste officielle des joueurs gagnants et du personnel de l'équipe.

Le (ou la) responsable des communications du site aura aussi besoin du soutien d'un(e) rapporteur(euse) de données local (données, enregistrements et notation). Dans le cadre des championnats nationaux pour adultes, des rapporteurs de données bénévoles devront être présents chaque match.

2.5 HÔTELS

EXIGENCES POUR LES ÉQUIPES

Le comité d'organisation local collaborera avec les hôtels de la région afin de fournir (mais non de prendre en charge) l'hébergement à toutes les équipes participantes. Chaque équipe sera composée d'un maximum de 21 joueurs, auxquels s'ajouteront cinq entraîneurs ou membres du personnel.

Il est recommandé d'attribuer à chaque équipe sept chambres en occupation double et une chambre en occupation simple. Les chambres en occupation double sont considérées comme des chambres avec deux grands lits (un sofa-lit ne compte pas comme un lit) et la capacité maximale par chambre est de quatre joueurs.

	Championnats nationaux	Championnats nationaux juvéniles
Équipes qualifiées	14-18 équipes adultes	24 équipes juvéniles
Nuits	Cinq nuits minimum La plupart arrivent le mercredi et partent le lundi	Six nuits minimum La plupart arrivent le mardi et partent le lundi

Liste des délégués	Max. 26 personnes par équipe (21 joueurs et cinq membres du personnel)	Max. 25 personnes par équipe (20 joueurs et cinq membres du personnel)
Hôtel Attribution	Attribuer au moins huit chambres doubles par équipe Et attribuer une chambre simple par équipe	Attribuer au moins huit chambres doubles par équipe Et attribuer une chambre simple par équipe

En outre, les exigences suivantes concernant les hôtels de l'équipe doivent être prises en considération dans la passation des contrats avec les hôtels :

- ✓ Seules les équipes du même sexe doivent être logées au même étage de l'hôtel (si nécessaire, les équipes masculines et féminines peuvent être logées dans des hôtels séparés); il est recommandé que ces hôtels soient aussi proches que possible les uns des autres et que le coût de la chambre soit le même pour les deux équipes
- ✓ Dans la mesure du possible, il convient d'éviter les hôtels dotés de balcons dans les chambres.
- ✓ Une délégation d'équipe doit être logée au même étage
- ✓ Le personnel de l'équipe doit se trouver à proximité de son équipe.
- ✓ Les salles d'équipe doivent être regroupées à proximité les unes des autres.
- ✓ L'accès à l'internet doit être négocié, dans la mesure du possible, dans le prix de base du logement.
- ✓ Les pièces dont les portes donnent directement sur l'extérieur doivent être évitées.
- ✓ L'accès aux chaînes de télévision à péage devrait être limité.
- ✓ Les chambres doivent être non-fumeurs.
- ✓ Buanderie dans l'hôtel (s'il n'y a pas de buanderie dans l'hôtel, une liste des buanderies automatiques de la région doit être fournie).
- ✓ Au moins deux chambres par équipe doivent être réservées pour les départs tardifs; vérifiez si d'autres événements sont prévus à l'hôtel (tels que des mariages, etc.) pendant le

- tournoi, ce qui pourrait perturber les équipes.
- ✓ Sécurité de l'hôtel - vérifier le type de sécurité mis en place par l'hôtel.
 - ✓ Les invités extérieurs, dans la mesure du possible, ne doivent pas être mélangés aux équipes ou se trouver au même étage qu'elles.
 - ✓ Confirmer possibilité de placer des affiches de compétition et d'afficher les résultats des matchs et les classements dans l'hôtel qui héberge les équipes.
 - ✓ Identifier un hôtel séparé pour les parents, si possible.
 - ✓ Dans un hôtel où il y a des restaurants, il n'est pas nécessaire de prendre des dispositions pour la nourriture, mais l'hôtel peut souhaiter proposer des options aux équipes.

EXIGENCES POUR LE PERSONNEL DE CANADA SOCCER

Le comité d'organisation local devra réserver des chambres d'hôtel pour les officiels de match, ainsi que pour les évaluateurs d'arbitres et le superviseur des officiels. Ce groupe d'officiels ne pourra pas séjourner dans le même hôtel que les équipes (mais il pourra séjourner dans le même hôtel que les officiels de Canada Soccer).

- ✓ Trois chambres individuelles avec possibilité de facturation directe à Canada Soccer
- ✓ Service internet gratuit
- ✓ Stationnement gratuit pour le (ou la) commissaire de match, le coordonnateur général et le coordonnateur général adjoint

Chaque OPTS réservera également une chambre pour son représentant OPTS.

EXIGENCES POUR LES OFFICIELS DE MATCH ET SUPERVISEURS D'OFFICIELS DE CANADA SOCCER

Le COL devra réserver des chambres d'hôtel dans un hôtel distinct de celui des équipes et du personnel de Canada Soccer pour le (ou la) superviseur(e) des officiels et les officiels de match désignés par Canada Soccer :

- ✓ Le comité d'organisation local prendra en charge les frais liés à un maximum de trois chambres doubles pour

- ✓ héberger six officiels de match de Canada Soccer
- ✓ Le comité d'organisation local réservera des chambres supplémentaires qui seront à la charge de Canada Soccer, notamment des chambres individuelles pour les évaluateurs d'arbitres et le superviseur des officiels (ainsi que toute autre chambre destinée à des arbitres supplémentaires de Canada Soccer)

Le comité d'organisation peut réserver et prendre en charge les frais de chambres d'hôtel supplémentaires s'il doit héberger des arbitres venant de l'extérieur de la ville.

EXIGENCES POUR LES SALLES DE RÉUNION

Le COL devra réserver les salles de réunion suivantes :

- ✓ Première réunion quotidienne du commissaire de match avec les représentants du PTSO (la veille du premier match, avec 10 à 15 personnes ; à 19h15 heure locale ; au même endroit que la réunion d'avant-compétition)
- ✓ Vérification de l'équipement des clubs et des tenues, suivie d'une réunion d'avant-compétition avec tous les clubs et les représentants du PTSO (la veille du premier match, avec 60 à 100 personnes ; 19h30 heure locale)
- ✓ Réunion quotidienne du commissaire du match avec les représentants du PTSO (10 à 15 personnes)
- ✓ Réunion quotidienne des officiels de match (à partir de la veille du premier match ; 45 à 60 personnes ; doit se tenir à l'hôtel où sont logés les officiels de match)

2.6 JOUR D'OUVERTURE ET JOUR DE FINALE

Pour les Championnats nationaux juvéniles, la cérémonie d'ouverture a généralement lieu le premier soir de la compétition, après les premiers matchs disputés dans la matinée. Idéalement, la cérémonie offre aux jeunes joueurs l'occasion de rencontrer et de saluer les autres participants.

Toutes les équipes juniors qualifiées doivent assister à l'événement, elles doivent donc être transportées depuis leur(s) hôtel(s) jusqu'au lieu de la cérémonie et vice-versa. L'événement doit être adapté aux

jeunes athlètes et ne doit pas durer plus d'une heure (les joueurs devant idéalement être de retour à leur hôtel avant 21 h).

Pour les Championnats nationaux adultes, une cérémonie d'ouverture peut être organisée en marge de l'un des matchs d'ouverture. Seules les équipes participant au match sélectionné sont tenues d'assister à la cérémonie.

La journée des finales offre à l'hôte l'occasion de célébrer la compétition et de rendre hommage aux bénévoles et aux partenaires. Le programme des matchs de cette journée comprend généralement deux matchs pour la médaille de bronze en début de matinée (sur deux terrains différents), suivis des finales canadiennes (sur le terrain principal). La cérémonie de remise des prix doit commencer environ 10 minutes après le coup de sifflet final.

Dans le but de créer une atmosphère mémorable pour les équipes en compétition ainsi que pour le pays hôte et ses bénévoles, toutes les équipes doivent assister à l'une des finales canadiennes. Seules les trois équipes médaillées de chaque division doivent rester pour la cérémonie de remise des prix.

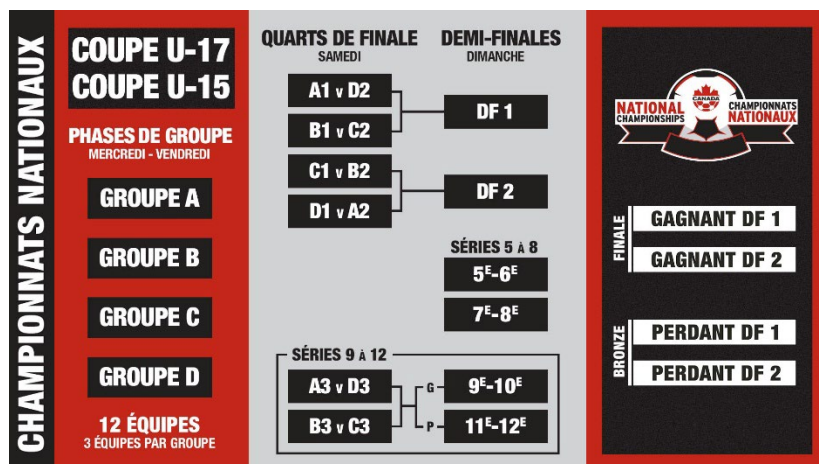
2.7 EXIGENCES TECHNIQUES

HORAIRE DE MATCHS DE COMPÉTITION

Canada Soccer est responsable de l'horaire des matchs de la compétition. En collaboration avec le COL, Canada Soccer fixera les heures de coup d'envoi et la répartition des terrains. L'horaire définitif sera établi au plus tard trois mois avant le début de la compétition.

	Championnats nationaux	Championnats nationaux juvéniles
Semaine	28-32 matchs	52 matchs
Mardi	-	(Entraînement potentiel)
Mercredi	(Entraînement potentiel)	Huit matchs de groupe
Jeudi	Matchs de groupe	Huit matchs de groupe
Vendredi	Matchs de groupe	Huit matchs de groupe
Samedi	Matchs de groupe	12 matchs
Dimanche	Matchs éliminatoires	12 matchs
Lundi	4 matchs (médailles)	4 matchs (médailles)

(Championnats nationaux juvéniles)



NORMES DES INSTALLATIONS DE JEU

Les sites proposés pour les championnats nationaux doivent répondre aux normes les plus élevées. Outre la surface de jeu et les vestiaires, les installations des terrains de compétition doivent offrir des possibilités de marquage, des places assises pour les spectateurs, une sécurité, un soutien médical et médiatique, ainsi qu'un stationnement. Les terrains d'entraînement doivent être en bon état, marqués d'une taille similaire à celle du terrain de compétition principal et offrir un minimum de vestiaires et de toilettes propres.

Quand de la publicité permanente est apposée sur un site de compétition proposé, un schéma accompagné de photographies doit être fourni à Canada Soccer au moment de la candidature à l'organisation de la compétition. Il se peut que certaines publicités doivent être retirées ou recouvertes (commanditaires concurrents, inappropriées pour l'âge, etc.). Les COL détermineront s'il existe des exclusivités sur le site qui pourraient devoir être prises en considération dans l'évaluation de la candidature.

TERRAINS DE COMPÉTITION

- ✓ Les terrains de compétition peuvent être des pelouses naturelles correctement entretenues ou des pelouses artificielles approuvées par la FIFA, marquées conformément aux Lois du Jeu de la FIFA, et doivent être équipés de buts, filets de but blancs et de drapeaux de coin.
- ✓ Chaque terrain de compétition doit être de taille normale, idéalement marqué à 105 m x 68 m, mais pas moins de 100 m x 64 m ; un terrain plus petit ou à pas plus serré est préférable pour les compétitions juvéniles, en particulier dans la catégorie U-15
- ✓ Des terrains de substitution doivent être prévus en cas de mauvais temps.
- ✓ Les buts doivent être correctement fixés; si des buts portables sont utilisés, ils doivent être fermement ancrés ou recouverts d'un sac de sable. Les roues doivent être enlevées.
- ✓ Des panneaux ou des tableaux électroniques de remplacement doivent être mis à la disposition du (ou de la) quatrième officiel(le) pour indiquer le remplacement des joueurs et le nombre de minutes de temps alloué à la fin de chaque mi-temps.
- ✓ Chaque terrain doit comporter des zones techniques pour chaque équipe, marquées conformément aux Lois du Jeu, ainsi qu'une zone pour le (ou la) quatrième officiel(le), avec une table et trois chaises.
- ✓ Des bancs couverts doivent être disponibles pour chaque équipe et le (ou la) quatrième officiel(le). Si des bancs couverts ne sont pas disponibles, d'autres dispositions doivent être prises pour protéger les équipes des intempéries.
- ✓ Les bancs des équipes doivent pouvoir accueillir un minimum de 15 personnes
- ✓ Des projecteurs d'une puissance minimale de 800 lux peuvent être utilisés. En cas d'utilisation, un certificat d'éclairage doit être fourni pour confirmer une répartition uniforme de la lumière sur la surface de jeu.
- ✓ Un accès réservé aux véhicules d'urgence doit être identifié pour chaque terrain de compétition.
- ✓ Les spectateurs doivent être tenus à distance du terrain pour assurer la sécurité des joueurs et des officiels de match. Des barrières physiques appropriées doivent être utilisées, si cela

est nécessaire à une distance minimale d'un mètre de la ligne de touche (et les équipes doivent être séparées des spectateurs).

- ✓ Des tribunes ou des gradins sont nécessaires pour accueillir au moins 100 personnes (plus la sonorisation et la tribune de presse) sur au moins un terrain de compétition (mais doit pouvoir accueillir plus de 500 personnes assises ou debout pour chaque finale canadienne)

VESTIAIRES ET SALLES DE RÉUNION

- ✓ Quatre vestiaires d'équipe sont nécessaires pour chaque terrain de compétition où des matchs consécutifs sont programmés avec un intervalle de 60 minutes seulement entre les matchs.
 - Si le nombre de terrains disponibles est suffisant, il faut prévoir au moins deux vestiaires pour les équipes.
- ✓ Deux vestiaires d'arbitres doivent être disponibles pour les officiels de match (est possible que les équipes d'arbitres soient mixtes).

PROGRAMME DES BÉNÉVOLES

Le programme de bénévolat offre au comité d'organisation local l'occasion d'impliquer des jeunes joueurs locaux dans le cadre d'un championnat national. Il sert à la fois à faciliter le protocole d'avant-match (porte-drapeaux) et le bon déroulement général des rencontres (coordinateurs de terrain, ramasseurs de balles). Étant donné que les championnats nationaux se déroulent pendant les heures de cours, il se peut que ce programme ne puisse pas être mis en place dès le début de la compétition. Les comités d'organisation locaux doivent s'assurer qu'un programme de bénévolat est en place pour les demi-finales et les finales.

L'hôte doit mettre en place le programme de bénévolat qu'il juge approprié pour l'organisation de la compétition. Au minimum, l'hôte pourvoira les postes suivants :

- ✓ Coordinateurs de terrain (au moins un par site de compétition), à confirmer 30 jours avant le début du championnat :

- ✓ Assistant administratif de l'événement, qui sera à la disposition du coordinateur général de Canada Soccer deux jours avant le championnat et pendant toute sa durée Pour la plupart des compétitions, des collecteurs de données sur les sites présents à chaque match pour consigner les détails relatifs à l'organisation et à la compétition
- ✓ Récupérateurs de ballons pour chaque match ainsi que portedrapeaux pour certains matchs et événements/cérémonies

INSTALLATIONS D'ENTRAÎNEMENT

Le COL est responsable d'identifier les installations d'entraînement et de prendre en charge le coût d'une séance d'entraînement pour chaque équipe.

- ✓ Les équipes informeront le COL au plus tard deux semaines avant la compétition de leurs besoins en matière d'entraînement.
 - Si une équipe annule par la suite l'entraînement prévu, elle sera responsable de tous les frais encourus par le COL du fait de cette annulation.

RAPPORT DE L'ARBITRE

Le COL est aussi responsable de la mise en place de l'infrastructure nécessaire à l'établissement des rapports des arbitres. Chaque terrain de compétition doit disposer d'un espace réservé à la saisie des données par les arbitres. Cette salle doit comprendre un bureau, des chaises et une connexion internet fiable.

2.8 TRANSPORTS

Pour tous les championnats, l'hôte est responsable du transport local au sol pour les officiels du match, y compris le transport de l'aéroport à l'hôtel (et le retour à l'aéroport à la fin de la compétition).

Pour les championnats nationaux jeunes, l'hôte est responsable du transport local de chaque équipe, notamment de l'aéroport à l'hôtel, de l'hôtel à une séance d'entraînement (si réservée), ainsi que de tous les

matches, et au départ vers l'aéroport. Tous les transferts d'équipe incluront l'équipement de l'équipe (auquel cas des fourgons à bagages pourraient être nécessaires).

Pour les Championnats nationaux, Canada Soccer réservera des vols aériens pour les équipes qualifiées ainsi que les officiels des matchs via l'agence de voyages de l'organisation avant la compétition. Les vols seront réservés vers l'aéroport principal de la ville hôte, qui offre un service régulier à partir d'autres hubs domestiques à travers le Canada.

Si un aéroport secondaire est nécessaire parce que l'aéroport principal (ou le plus proche) de la ville hôte ne peut pas accueillir tous les vols d'équipe pour les Championnats nationaux, alors l'hôte sera responsable d'organiser et de payer le transport terrestre de cet aéroport vers la ville hôte.

2.9 OFFICIELS DE MATCH

Le COL a la responsabilité d'identifier les officiels de match de la province ou du territoire au niveau approprié déterminé par Canada Soccer pour chaque division des championnats nationaux.

Championnats nationaux	Championnats nationaux juvéniles
28-32 matchs	52 matchs
30-40 nombre total des officiels de match Inclut 14 à 20 officiels envoyés par Canada Soccer	35-45 nombre total des officiels de match Inclut six officiels envoyés par Canada Soccer.
Niveau d'arbitrage = Provincial Arbitre assistant = Régional	Niveau de l'arbitre = Régional/Provincial Arbitre assistant = District

- ✓ Tous les officiels de match recevront du COL, pour chaque match, des indemnités équivalentes à celles versées par l'association membre qui accueille la compétition aux officiels de match de la finale de la compétition provinciale concernée de la saison en cours.
- ✓ Canada Soccer désignera un(e) superviseur(e) des officiels qui sera responsable de la nomination des officiels pour les matchs.
- ✓ Le COL désignera un(e) responsable des officiels qui travaillera en collaboration avec le (ou la) superviseur(e) des officiels et les officiels de match désignés au niveau local.
- ✓ De l'eau, des boissons isotoniques et des collations doivent être mis à la disposition des officiels de match sur le lieu de la compétition.

CONFÉRENCES, CLINIQUES ET ATELIERS

Canada Soccer offre une formation aux officiels de match pour les arbitres locaux dans la province ou le territoire hôte respectif avant les championnats nationaux. La taille et la portée des cliniques dépendent du nombre d'officiels locaux qui seront engagés. Canada Soccer travaillera avec le COL et l'OPTS pour coordonner cette formation afin de maximiser l'efficacité de l'éducation fournie.

2.10 HOSPITALITÉ ET ÉVÉNEMENTS SOCIAUX

Le COL est invité à fournir une suite d'hospitalité pour les interactions sociales du personnel de l'équipe, des représentants des OPTS et des organisateurs de la compétition. Si elle est fournie, elle doit se trouver dans l'hôtel de l'équipe, mais pas au même étage que les athlètes.

- ✓ Le COL peut, à sa discrétion, organiser des événements sociaux pendant la durée de la compétition. Quand des événements sociaux sont organisés, Canada Soccer et les représentants des commanditaires locaux doivent être invités.
 - Les représentants de l'OPTS sont tenus d'être présents.
 - Les officiels de match peuvent assister à des réceptions officielles à la discrétion du commissaire de match.

ACTIVITÉS SOCIALES

Le COL peut, à sa discrétion, organiser une activité sociale pour les représentants des OPTS et d'autres personnes.

2.11 POSSIBILITÉS DE REVENUS POUR L'HÔTE

PRODUITS DÉRIVÉS

Canada Soccer organise de manière centralisée la marchandise pour toutes les compétitions. Canada Soccer sélectionne les lignes d'articles et approuve la conception et l'emplacement de la marque. La marchandise est disponible en ligne avant la compétition afin que les participants puissent la commander avant les championnats nationaux. Le COL identifiera un espace approprié pour le point de vente de marchandises sur le site de la compétition. Le COL recevra un pourcentage du bénéfice basé sur les ventes de marchandises liées à la compétition qu'il organise. Canada Soccer ne reçoit aucun revenu de cette entreprise.

En outre, Canada Soccer coordonnera les possibilités pour le COL de commander des vêtements par l'intermédiaire du fournisseur de marchandises de Canada Soccer.

COMMANDITAIRES LOCAUX

Au-delà des exclusivités des commanditaires des Championnats canadiens de soccer, les COL sont encouragés à faire appel à des commanditaires locaux dans les catégories disponibles pour soutenir les Championnats canadiens.

Les commanditaires locaux ne doivent pas faire concurrence à l'une ou l'autre des catégories appartenant à Canada Soccer. Une liste exhaustive sera fournie par Canada Soccer à titre indicatif. Canada Soccer aidera les COL à s'adresser à des commanditaires locaux potentiels, le cas échéant.

La procédure d'acquisition des commanditaires locaux est la suivante :

- ✓ Réexaminer les catégories d'exclusivité
- ✓ Soumettre les commanditaires potentiels / ciblés à Canada Soccer pour approbation
- ✓ Si un commanditaire potentiel entre en conflit avec un

- commanditaire existant de l'association, Canada Soccer gérera le processus de premier droit de refus.
- ✓ Le COL confirmera les commanditaires locaux au fur et à mesure de la finalisation des accords.

VENTE DE BILLETS

Le COL peut exiger un droit d'entrée pour chaque match ou pour l'ensemble des championnats nationaux. Un concept de billetterie doit être soumis à l'examen de Canada Soccer afin de s'assurer que les actifs et les ressources de Canada Soccer sont mis à disposition pour soutenir l'initiative.

FINANCEMENT PUBLIC

Le tourisme sportif est très en vue et de nombreux gouvernements provinciaux ou municipaux offrent un financement pour l'accueil de compétitions nationales. Le COL est responsable de l'obtention de tout financement de la part des autorités locales. Le COL ne doit faire aucune démarche pour obtenir une aide financière fédérale.

2.12 PREMIERS SOINS / MÉDICAL

NORMES DE SOINS DE SANTÉ

Le comité local d'organisation soutiendra le traitement et les soins primaires et opportuns des participants qui pourraient avoir besoin de soins médicaux pendant la compétition.

Idéalement, des professionnels de la santé locaux ayant de l'expérience en médecine du sport devraient diriger ce processus. L'Académie canadienne de médecine du sport, la division de physiothérapie sportive de l'Association canadienne de physiothérapie et l'Association canadienne des thérapeutes du sport peuvent vous aider à trouver dans votre communauté des responsables de la médecine du sport dûment qualifiés qui pourront vous aider à organiser et à coordonner les soins médicaux pour la compétition. Les professionnels qualifiés de la médecine du sport sont très demandés et il est de plus en plus courant que des honoraires et d'autres considérations soient accordés à ces professionnels de la santé.

EXIGENCES MINIMALES DE PREMIERS SOINS/MÉDICAL

Un(e) secouriste dûment formé(e) et qualifié(e), tel qu'un(e) thérapeute du sport ou un(e) physiothérapeute du sport, doit être présent(e) sur tous les sites de compétition pendant les matchs pour prodiguer les premiers soins aux joueurs blessés. Cette personne doit aussi être disponible une heure avant et après chaque match pour prendre des mesures préventives et poser des bandes (taping). Les équipes devront payer le coût des bandes ou du traitement non hospitalier. Les services des membres de la St. John's Ambulance Society, des ambulanciers paramédicaux en congé ou des techniciens médicaux d'urgence peuvent sollicités pour aider à dispenser les premiers soins sur place. Il convient de noter que certaines de ces méthodes de soins peuvent entraîner des coûts.

Des dispositions doivent être prises à l'avance avec les responsables des soins de santé d'urgence et les services d'urgence locaux pour les avertir de l'heure et du lieu de la (des) compétition(s) et du risque de blessures graves sur le terrain de jeu. L'accès du personnel des services médicaux d'urgence et des ambulances au(x) site(s) de compétition et aux terrains de jeu doit être déterminé à l'avance et communiqué aux services médicaux, ainsi que l'adresse exacte et les horaires du jour du match.

Les officiels du tournoi et les officiels de match doivent être informés de la nature des services médicaux et d'urgence fournis pendant la durée du tournoi et de l'emplacement de tous les équipements médicaux d'urgence. Un DEA portable doit être disponible sur chaque site de compétition et une ou plusieurs personnes désignées et autorisées à faire fonctionner le DEA doivent être identifiées.

Le (ou la) coordonnateur(trice) local(e) chaque match doit savoir comment les services médicaux d'urgence peuvent être appelés.

Le COL devra préparer une fiche d'information médicale à inclure dans les dossiers d'information de l'équipe décrivant :

- ✓ Dispositions relatives à la fourniture de soins médicaux
- ✓ Toute condition locale concernant la reconnaissance/l'acceptation de l'assurance maladie provinciale et toute exigence relative au paiement des services.

- ✓ L'emplacement des pharmacies et des établissements de santé locaux (avec carte)
- ✓ Procédures de communication que les équipes doivent suivre pour signaler au personnel organisateur de la compétition les problèmes médicaux survenus sur le terrain, y compris les commotions cérébrales et le retour au jeu.

2.13 EXIGENCES EN MATIÈRE D'ANTIDOPAGE (CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT)

Lorsque des contrôles antidopage sont effectués lors de compétitions amateurs nationales, le comité d'organisation local (LOC) est chargé de fournir des accompagnateurs, des locaux, des boissons et des places de stationnement.

Le poste de contrôle du dopage doit être situé à proximité du site de la compétition. Dans la mesure du possible, il doit être situé à l'écart des zones à forte circulation afin de garantir la sécurité de l'endroit. Le poste de contrôle du dopage doit être clairement signalé par des panneaux.

Le poste de contrôle du dopage doit être divisé en trois zones distinctes, mais reliées entre elles (de préférence, mais pas nécessairement, trois pièces). Ces zones sont les suivantes :

2.14 GESTION DE CRISE ET PLAN D'INTERVENTION D'URGENCE

Canada Soccer et le COL mettront sur pied une équipe de gestion de crise. Le COL devra trouver un endroit approprié pour héberger l'équipe de gestion de crise en cas de déploiement. Ce lieu doit être équipé d'un accès à l'électricité et à internet et pouvoir accueillir jusqu'à 15 personnes. Un autre lieu doit être disponible si le site initial est inaccessible.

Chaque site doit disposer d'un plan d'action d'urgence à mettre en œuvre en cas de besoin dans une situation d'urgence.

PARTIE 3 - SOUMISSION DE LA CANDIDATURE

La soumission de candidature doit être envoyée au détenteur des droits dans le format indiqué ci-dessous.

Les communautés candidates seront évaluées par le Comité d'évaluation des compétitions de Canada Soccer sur la base de chacun des sujets ci-dessous. Certains sujets auront plus d'importance que d'autres; veuillez consulter la section sur l'évaluation des candidatures pour plus d'informations.

Veuillez répondre aux sujets ci-dessous dans votre soumission de candidature, en conservant une numérotation cohérente avec celle de la présente section.

1. CONTEXTE

- 1.1 Veuillez décrire votre communauté candidate.
- 1.2 Veuillez décrire le climat météorologique pour la date de l'événement proposé.
- 1.3 Quels événements sportifs et non sportifs votre communauté de candidature a-t-elle déjà accueillis

2. SOUTIEN ET PARTENARIATS

- 2.1. Qui sera le promoteur de l'événement et les partenaires/intervenants de l'événement?
- 2.2. Avez-vous reçu des engagements de soutien de la part de divers gouvernements, organisations ou institutions locales, régionales ou provinciales?
- 2.3. Avez-vous le soutien de l'OPTS, de l'association et/ou du club de soccer local?

3. INSTALLATIONS

- 3.1. Les installations existantes du site de compétition sont-elles conformes ou supérieures aux obligations, y compris aux règles et réglementations techniques?
- 3.2. Les installations existantes du site d'entraînement, y

compris l'équipement, sont-elles conformes aux règles et réglementations ou les dépassent-elles?

- 3.3. Certains lieux nécessiteront-ils un budget d'investissement et, dans l'affirmative, disposez-vous d'une confirmation du financement et d'un calendrier de construction confirmé?

4. COMPÉTITION

- 4.1. Qui présidera le comité d'organisation local?

- 4.2. Qui sont les membres potentiels du comité d'organisation local?

4.2.1. Fournir toute information pertinente sur les membres potentiels.

- 4.3. Combien d'arbitres (qui peuvent officier selon les règlements techniques) avez-vous dans votre région et qui n'auront pas besoin d'être logés?

5. FINANCES INCLUANT LA GÉNÉRATION DE REVENUS

- 5.1. Veuillez fournir un budget sommaire comprenant les revenus et dépenses de base suivantes.

5.1.1. Revenus - Subventions et financement public, collecte de fonds et commanditaires.

5.1.2. Dépenses - Terrains de compétition et d'entraînement, arbitres, transport, hébergement et salles de réunion.

- 5.2. OPTIONNEL - Si votre municipalité ou votre région dispose d'un outil de répercussions économiques, veuillez fournir des estimations.

6. OPÉRATIONS

- 6.1. Veuillez remplir le modèle d'offre (résumé des concepts d'exploitation) pour l'hébergement comme indiqué dans l'annexe (un modèle pour chaque hôtel proposé).

- 6.2. OPTIONNEL - Décrivez vos premiers concepts pour les catégories d'opérations suivantes : Opérations aéroportuaires, Transport, Services médicaux et

Infrastructure technologique.

7. HÉRITAGE ET CONCLUSION

7.1. Quel type d'héritage cet événement laissera-t-il aux niveaux local, régional, provincial et national?

7.1.1. Pourquoi devrions-nous choisir votre communauté pour accueillir cet événement?



CANADA SOCCER

**CHAMPIONNATS
NATIONAUX
2028 - 2029**

ANNEXES

ANNEXES

Les communautés candidates doivent inclure les annexes suivantes :

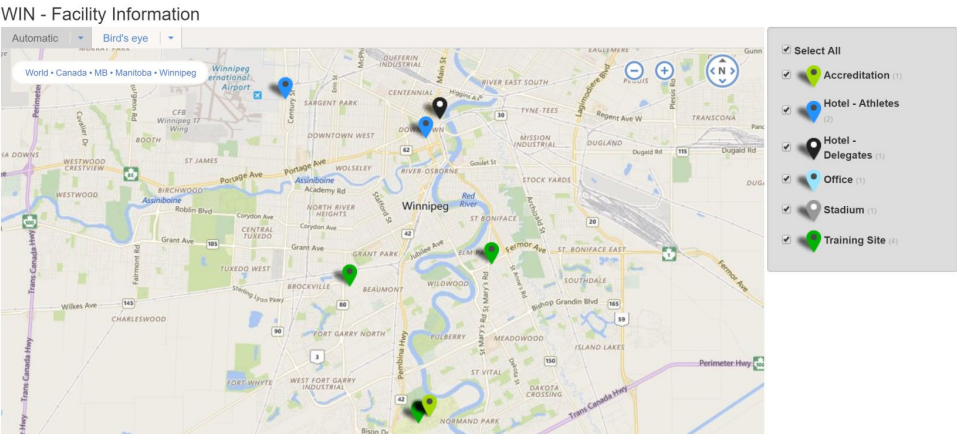
Modèle de mise en candidature 1	Carte du site de la communauté candidate avec l'emplacement de tous les sites
Modèle de mise en candidature 2	Formulaire d'hébergement (un par hôtel proposé)
Modèle de mise en candidature 3	Déclaration de mise en candidature (signée par le/la président(e) du comité de candidature)
Liste de vérification pour la mise en candidature	Liste de vérification de tous les éléments nécessaires à la candidature

MODÈLE DE MISE EN CANDIDATURE 1 - CARTE DU SITE DE LA COMMUNAUTÉ CANDIDATE

Exigences :

- Une carte indiquant l'emplacement de tous les sites
- Les tableaux des distances qui comprennent les éléments suivants :
 - Distance entre le(s) site(s) d'entraînement et l'(les) hôtel(s)
 - Distance entre l'hôtel et l'aéroport
 - Distance entre l'hôtel et le stade

CARTE DE LA COMMUNAUTÉ (EXEMPLE)



TABLEAUX DE DISTANCE (EXEMPLES)

Hotel to training sites

Training Site	Distance	Travel Time
Harrison Trimble	4km	10-12 mins
Bernice MacNaughton	5km	10-15 mins
Rocky Stone	4km	10-12 mins

Hotel to airport, stadium

Site	Distance	Travel Time
Hotel to airport	9km	15-20 mins
Hotel to stadium	4km	5-10 mins

	Moncton Stadium	Harrison Trimble	Bernice MacNaughton	Rocky Stone	Delta Beausejour	Crowne Plaza	Greater Moncton International Airport
Moncton - in km							
Moncton Stadium							
Harrison Trimble	3						
Bernice MacNaughton	6	6					
Rocky Stone	5	4	3				
Delta Beausejour	4	4	5	4			
Crowne Plaza	4	4	5	4	0		
Greater Moncton International Airport	10	11	13	12	9	9	

MODÈLE DE MISE EN CANDIDATURE 2 - FORMULAIRE D'HÉBERGEMENT

Exigences :

- Veuillez remplir un formulaire d'hébergement pour **chaque** hôtel proposé.
- Veuillez noter qu'il y aura **au moins deux** hôtels proposés :
 - Hôtel d'accueil, hôtel(s) de l'équipe commissaire de match, coordonnateur général
 - Hôtel des officiels de match, superviseur(e) des officiels et officiels de match désignés par Canada Soccer

*Veuillez vous assurer que vous remplissez le formulaire d'hébergement dans son intégralité pour chaque hôtel proposé.

Formulaire d'hébergement			
Informations générales			
Nom de l'hôtel			
Propriétaire de l'hôtel			
Adresse de l'hôtel			
Téléphone			
Adresse du site Web de l'hôtel			
Année d'ouverture			
Dernière rénovation			
Capacité			
Type de chambre	Capacité		
Simple (1 lit)			
Double (1 lit)			
Lits simples (2 lits)			
Triple (2 lits)			
Quad (2 lits)			
Caractéristiques			
Nombre d'escaliers			
Nombre de salles de réunion			
Total des mètres carrés des salles de réunion			
Nombre de restaurants dans l'hôtel			
Nombre de bars dans l'hôtel			
Services disponibles dans les chambres			

MODÈLE DE MISE EN CANDIDATURE 3 - DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Le comité de candidature représenté par [nom de l'organisation]
_____ s'engage à respecter la déclaration
suivante :

Coopérer pleinement avec Canada Soccer dans l'organisation et l'accueil de l'événement et assumer la responsabilité de toutes les dépenses relatives aux Championnats canadiens 2027/2028/2029. Accepter que tout le contenu de la soumission de candidature par le comité de candidature et l'institution candidate soit contraignant, à moins qu'il n'entre en conflit avec les obligations énumérées dans la soumission de candidature pour les Championnats canadiens 2027/2028/2029. Toute modification apportée à la soumission de candidature après l'attribution de l'événement doit être approuvée par Canada Soccer avant d'entrer en vigueur.

Immédiatement après l'attribution de l'événement par Canada Soccer et au plus tard 30 jours après, le comité de candidature créera un comité d'organisation local (COL) qui sera responsable de l'organisation de l'événement.

La nomination du COL est conditionnelle à ce que le comité d'organisation s'engage, d'une manière et d'une manière satisfaisantes pour Canada Soccer, à respecter pleinement les conditions des obligations énumérées dans la soumission de candidature et dans l'accord d'accueil qui sera conclu au moment de l'attribution des championnats nationaux. Le comité de candidature sera responsable de tous les engagements pris par lui, individuellement ou collectivement, en rapport avec l'organisation et la mise en place de l'événement, y compris toute obligation en vertu de l'accord d'accueil pour les championnats nationaux.

Président(e) du comité de candidature

LISTE DE VÉRIFICATION DE CANDIDATURE

Veillez utiliser cette liste de contrôle avant de soumettre votre soumission de candidature afin de vous assurer que vous avez rempli tous les éléments nécessaires de la soumission.

- ✓ Vous avez répondu à chacun des sept sujets clés et aux questions qui s'y rapportent, comme indiqué dans la partie 3 du dossier de candidature.
- ✓ Vous avez inclus chacun des trois modèles de soumission de candidature complétés et satisfait aux exigences énumérées dans chaque modèle.
- ✓ Vous avez inclus un budget opérationnel.
- ✓ Vous avez joint une lettre de soutien d'un club enregistré, d'un OPTS ou d'une association de soccer.
- ✓ Vous avez joint une lettre de soutien de l'un des organismes suivants : Municipalité, Office du tourisme ou établissement proposé.